

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU BUREAU DIRECTEUR DU 16 SEPTEMBRE 2025

FFCO - 15 passage des Mauxins - 75019 PARIS

Membres présents (8)

Jean-Philippe STEFANINI (Président), Valérie BERGER-CAPBERN (Trésorière-adjointe), Dominique BRET (Secrétaire générale), Rémi BAUDOT (arrivée à 21h), Lucas BASSET, Benjamin CLEMENT-AGONI (Trésorier), Joël LE COZ (Secrétaire général-adjoint), Sylvie MARCHESIN.

Membre excusé/absent (1)

Alix VILLAR (pouvoir à Lucas BASSET)

Membre de droit (1)

Marie-Violaine PALCAU (DTN)

Secrétaire de séance : Dominique BRET.

Réunion tenue en distanciel ; Début de la réunion à 20h30.

1. Approbation définitive du compte-rendu du BD du 16 juillet 2025

Le compte-rendu du Bureau directeur du 16 juillet est approuvé définitivement à l'unanimité des présents.

2. Relations institutionnelles

- **CNOSF**

Dominique BRET fait un retour sur l'AG du CNOSF au cours de laquelle les titres de champions d'Europe ont été mentionnés.

3. Relations partenariales

Un point est fait sur l'état d'avancement des conventions.

- **CNSD**

La convention avec le Centre National des Sports de la Défense a été nouvellement signée le 9 septembre 2025.

- **USEP**

Une réunion s'est tenue mardi 9 septembre 2025. Le projet de convention a été revu et des dates (à confirmer) envisagées pour sa signature. La réunion a été fructueuse avec une réception positive du document « Mission Orienteurs » et des pistes de travail pour la mise en place de formation sur les moins de 6 ans et pour l'organisation d'un évènement national. Une prochaine réunion est prévue courant novembre 2025.

- **UNSS et UGSEL**

Les conventions sont finalisées et en attente de dates pour signature.

- **FFHandisport**

Depuis la réunion de mai 2025, sans retour de la proposition de feuille de route de la FFH, le DTN relance son contact.

- **Fédération des Clubs des Sports de la Défense, Sport en Entreprise**

Certaines de ces conventions sont très anciennes, reconduites mais sans concrétisation. Marie-Violaine PALCAU est chargée de voir avec le DTN de la FFSE si cette Fédération souhaite établir un nouveau partenariat et conventionner.

- **C3D**

Cette convention est à relancer.

Dans l'attente de la mise à jour des conventions, celles qui sont caduques seront retirées du site.



4. Commissions

• Développement Territorial

Valérie BERGER-CAPBERN indique que, lors de la semaine du CNE, des initiations, sous l'égide de la Fédération, seront mises en place par Maxime DELETRE les mercredi, vendredi et samedi. Ceci implique des besoins en rubalise, banderole afin d'être plus visible. Un point est à faire sur le matériel disponible avec Nathalie MATTON. Par ailleurs, il faudrait procéder au renouvellement des flammes FFCO/ANS.

La question de la protection du document « Mission Orienteurs » est posée.

Le sujet sera traité entre Maxime DELETRE et le Président.

• Formation

La commission a travaillé, dans le cadre de la mise à jour du tableau synthétique des formations, sur le suivi de l'activité des diplômés. Les propositions ont été transmises aux autres commissions concernées (Jeunes, Juges-Arbitres, Pratiques Sportives) avant présentation au Comité directeur et en conférence des Présidents de Ligue pour une mise en œuvre à partir de janvier 2026.

Il est rappelé que les propositions s'inscrivent dans l'objectif de faire monter en compétences les bénévoles.

• Calendrier

Benjamin CLEMENT-AGONI fait part d'un dossier reçu de la part du COCS (7305AR) pour l'organisation des championnats de France de Relais-Sprint, Moyenne Distance et du CFC en 2027, et d'un projet de dossier de l'ADOC (2105BF) pour l'organisation des Championnats de France de Longue Distance et Relais de catégories 2027, sur la carte des Nationales Nord-Est 2026.

Manque encore un organisateur pour les championnats de France de Nuit, Sprint et pour le CNE (cette organisation pourra être attribuée au dossier non-retenu pour la JEC).

5. Points divers

- Le Président demande au Bureau de se positionner par rapport à l'assurance annulation d'une manifestation. Celle-ci étant demandée par le club organisateur, c'est à lui de supporter les frais de cette assurance, la Fédération pouvant opérer la démarche. Il reste à vérifier auprès de la MAIF si elle facture directement l'organisateur.
Ce point amène à discuter de la convention entre la Fédération et l'organisateur d'une manifestation qui stipule les moyens de communication à placer sur la compétition. Force est de constater que le déploiement de l'arche n'est pas toujours réalisé, notamment sur les Nationales. Il est proposé que celle-ci ne soit installée que lors de championnats de France et de réfléchir à un système plus léger pour les autres manifestations.
- Valérie BERGER-CAPBERN fait part de la demande de Simon BLUM de diffuser une information fédérale relative à l'application gratuite O'Club qu'il a développée. Il est fait remarquer qu'il existe d'autres applications de ce type et que, n'étant pas membre associé, il ne peut pas bénéficier d'une mise en avant par la Fédération. Il lui sera proposé de diffuser par lui-même l'information à l'ensemble des clubs via leur adresse de contact.
- Valérie BERGER-CAPBERN propose de solliciter de nouveau Quentin MOULET pour la constitution de simulations. Le Bureau approuve le principe.
- Valérie BERGER-CAPBERN signale avoir demandé la mise à jour du document « Ecole de Course d'Orientation - critères de labellisation » (suppression de la référence aux critères CFC qui fait doublon avec le Règlement des Compétitions).
- Suite à une réunion de la commission Finances, une réflexion est engagée à propos de la licence et du pass' « Découverte Compétition », les avis étant partagés. Ce point sera abordé lors de la conférence des Présidents de Ligue pour qu'ils en discutent avec leurs clubs.
- Marie-Violaine PALCAU signale l'obligation légale pour toutes les structures de signer le Contrat d'Engagement Républicain. Il est suggéré que cela soit fait lors de l'affiliation de la structure à la Fédération.
- La DTN indique avoir été informée de l'existence de la plateforme O'Maps (omaps.io) qui référence des cartes de CO, les vend telles quelles ou avec des entraînements. Sur cette plateforme on trouve notamment quelques cartes de sprint sur le département des Pyrénées-Orientales qui ne sont pas déclarées à la Fédération. Elles ont été



proposées à la plateforme par un licencié. Ceci interroge le Bureau par rapport aux autorisations à obtenir pour cartographier prévues au règlement cartographique fédéral.

Le Président prendra contact avec lui pour faire le point à ce sujet.

Fin de la réunion à 22h40.

Le Président
Jean-Philippe STEFANINI

La Secrétaire générale
Dominique BRET

